

Publication sur le site web en vertu de l'article 10 du règlement européen relatif à la publication d'informations sur le développement durable dans le secteur des services financiers (appelé : "SFDR")

Résumé

Ce document vise à vous fournir une compréhension du produit d'assurance et de son lien avec le règlement européen sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce n'est pas un document marketing. Les informations qui vous sont communiquées sont des informations légalement obligatoires. Les informations ci-dessous visent à vous permettre de mieux comprendre les caractéristiques de durabilité et/ou les objectifs du produit d'assurance en question. Nous vous conseillons de prendre en considération les informations ci-dessous, ainsi que d'autres informations (légales) pertinentes, dans le cadre de votre décision d'acheter ce produit.

Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit favorise les caractéristiques environnementales et sociales, ainsi que la gouvernance d'entreprise, mais n'a généralement pas d'objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 de la SFDR .

Vous avez la possibilité par ce produit d'avoir une exposition à un certain nombre de gestionnaires de fonds externes à Belfius Insurance. Les fonds auxquels il est possible d'accéder sont caractérisés par la Sustainable Financial Disclosure Regulation (SFDR) comme des produits d'investissement relevant de l'article 8 ou de l'article 9. Un produit de l'article 8 n'a pas d'objectif de durabilité. Toutefois, le produit possède des caractéristiques de nature sociale ou environnementale et des caractéristiques de gouvernance d'entreprise. Un fonds relevant de l'article 9 vise à obtenir des améliorations concrètes en termes de caractéristiques écologiques et sociales. L'objectif d'un produit article 9 est d'investir durablement, ce qui n'est pas le cas des produits article 8. Selon le choix des fonds sous-jacents de ce produit, les caractéristiques ESG de ce produit peuvent varier.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales du produit

Les engagements ESG des gestionnaires des fonds sous-jacents (classification minimale de l'article 8 sur la législation en matière de durabilité) font que les caractéristiques ESG sont toujours présentes dans ce produit, dans une certaine mesure. Depuis le 1er janvier 2023, nous vous fournissons un aperçu précontractuel des caractéristiques de durabilité du produit sous la forme d'un modèle de durabilité intitulé "Information précontractuelle SFDR". Vous pouvez trouver la présentation correspondante sur la page produit du site web de votre institution financière. Ce document a été joint séparément au document clé pour l'investisseur (KID).

Stratégie d'investissement

Le ou les choix de fonds que vous faites déterminent la politique de placement de votre produit. La politique d'investissement est la somme des stratégies des fonds d'investissement de votre choix.

Le document PCD SFDR, joint séparément au KID, des fonds concernés vous permet de mieux comprendre comment les gestionnaires des fonds sous-jacents intègrent les caractéristiques de durabilité dans la gestion du fonds.

Allocation des actifs selon le modèle de durabilité Part des investissements

Les actifs de ce produit peuvent être classés comme : "Alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales", "Durables", "Alignés sur la taxonomie, ou Environnementaux ou Sociaux ; ainsi que Autres caractéristiques E/S ", cette classification est jointe séparément au KID.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Le Sustainable Investment Desk, un organe du Groupe Belfius, est responsable de la mise en place et du suivi de la stratégie de durabilité applicable à ce produit.

Belfius Asset Management, qui fait partie du groupe Belfius, assure le suivi des gestionnaires des fonds sous-jacents de ce produit pour le compte de Belfius Insurance. Lorsque nous faisons référence à Belfius Asset Management dans ce document, il s'agit de la relation entre Belfius Asset Management et Belfius Insurance, dans le cadre de laquelle Belfius Asset Management assume un rôle d'expert pour le compte de Belfius Insurance en matière d'investissement. Belfius Asset Management conseille Belfius Insurance et assiste la compagnie d'assurance dans la gestion de la relation avec les gestionnaires des fonds sous-jacents.

Belfius Asset Management contrôle systématiquement les fonds sous-jacents. Si le contrôle systématique de l'approche de nos gestionnaires de fonds montre qu'elle n'est pas conforme à la vision de Belfius Group en matière de durabilité, Belfius AM peut choisir de proposer un autre fonds de la même société de gestion ou opter pour une autre société de gestion.

Méthodologie

Dans un premier temps, le traitement du thème de la durabilité est déterminé par une série de normes et de règlements juridiques, dont le SFDR. ... En outre, nous appliquons également un certain nombre de normes ou standards internationaux. Les principaux sont : les principes du Pacte mondial des Nations unies, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes de gouvernance mondiale de l'ICGN et le code de bonne gestion révisé publié en 2017 par l'Association européenne de gestion de fonds et d'actifs (EFAMA).

La durabilité est un sujet multidimensionnel composé d'une grande variété d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Il n'existe pas de méthode unique et uniformément acceptée pour prendre des décisions d'investissement en fonction des caractéristiques de durabilité. Néanmoins, nous pensons qu'une variété de méthodologies devrait déjà être appliquée pour prendre des décisions d'investissement. Les méthodes les plus fréquemment utilisées sont :

- Participation active : le gestionnaire de fonds peut essayer de stimuler activement la politique de durabilité d'une entreprise en votant lors des réunions d'actionnaires.
- Exclusions : des secteurs, des entreprises ou des gouvernements bien définis peuvent être exclus du processus d'investissement sur la base de normes juridiques, éthiques ou liées à la durabilité.
- Intégration ESG : les normes environnementales, sociales ou de gouvernance peuvent influencer les décisions d'investissement.
- Investissement responsable : la stratégie du gestionnaire de fonds en question peut être axée sur la réalisation d'objectifs spécifiques en matière de durabilité.

- Thématique : la politique d'investissement peut viser à se concentrer sur des tendances nouvelles et/ou à long terme qui, dans de nombreux cas, visent à contribuer aux caractéristiques ESG.

Sources et traitement des données

Belfius Asset Management utilise diverses sources d'information, notamment des recherches auprès de fournisseurs de données ESG, des listes officielles de sanctions et d'exclusions existantes et les résultats des analyses effectuées par les gestionnaires internes et externes. Les données sont prises en compte dans les décisions d'investissement et pour le suivi des indicateurs de durabilité et des principaux effets négatifs. Elles sont également utilisées dans la préparation de rapports sur le suivi et le contrôle des activités de gestion.

Les données actuelles, qu'elles figurent ou non dans la taxonomie, proviennent de fournisseurs de données ESG.

Limites méthodologiques et limites des données

Les évolutions dans l'utilisation et la communication des données liées à l'ESG et les nouveaux développements juridiques peuvent entraîner des changements dans certains indicateurs ou données qui sous-tendent les décisions en vertu des caractéristiques de durabilité. Par conséquent, les données qui sous-tendent les décisions d'investissement ont un caractère évolutif.

Malgré le suivi des risques de durabilité par Belfius Asset Management, au nom de Belfius Insurance, nous constatons que les risques (de durabilité) imprévisibles sont inhérents à l'environnement dans lequel se trouve un produit d'investissement. Ni Belfius Asset Management ni les gestionnaires des fonds sous-jacents de ce produit ne peuvent exclure tous les risques possibles. Par conséquent, une analyse de durabilité n'est jamais complète et peut contenir des omissions en raison de la nature imprévisible et évolutive du thème de la durabilité.

En pratique, compte tenu de notre coopération avec les gestionnaires des fonds sous-jacents, nous ne pouvons jamais contrôler totalement la manière dont le gestionnaire de fonds applique sa politique dans la pratique. Si nous identifions des lacunes, nous entrons activement en dialogue avec les responsables pour remédier au problème en question.

Due diligence

Nous avons mis en place un processus de diligence raisonnable dans lequel nous examinons les capacités, les politiques et l'approche de la durabilité des gestionnaires des fonds sous-jacents.

Politique d'engagement

Belfius Insurance, comme Belfius Asset Management, a sa propre politique d'engagement. De cette manière, nous encourageons positivement les gestionnaires des fonds sous-jacents externes à entamer un dialogue actif avec les entreprises dans lesquelles ils investissent. Belfius Asset Management entretient également une relation dynamique avec les gestionnaire des fonds sous-jacents afin de créer une valeur ajoutée en termes de caractéristiques de durabilité.

La politique d'investissement est sujette à des modifications notamment en cas d'évolutions réglementaires.